

# L'Hirondelle

n°66 – Janvier 2026



**Le Tour du Bocage a besoin de bénévoles  
pour la journée du 28 mars 2026.**



*L'équipe municipale  
et les agents municipaux  
vous souhaitent  
une belle année.*

**2026**



# Edito

Et voilà : déjà trois ans et demi se sont écoulés, et notre équipe municipale s'approche de la fin de son mandat. Une période dense, exigeante, mais aussi passionnante, que nous avons débutée avec l'organisation d'un comice agricole... et que nous concluons avec une journée de courses cyclistes qui promet d'être un beau moment de convivialité pour notre commune.

Au fil de ces années, de nombreux projets ont vu le jour.

Nous pensons d'abord au départ en retraite de Chantal PAINCHAUD, qui a tant contribué au fonctionnement quotidien de la cantine. Nous avons également mené plusieurs chantiers importants : la création de l'accueil périscolaire, la sécurisation du secteur de la Templierie et du lotissement des Lilas, ou encore la réhabilitation du terrain de football désormais mis à disposition du club de Juvigné.

Notre adhésion au CAUE a marqué une nouvelle étape dans la revitalisation de notre bourg. Grâce à cet accompagnement, une première réunion publique a pu être organisée et les travaux d'aménagement autour de l'église sont aujourd'hui lancés.

Il ne faut pas oublier non plus les trois années consacrées au travail minutieux de reprise des concessions du cimetière, l'entretien et la remise en état de nos aires de jeux, ainsi que nos premières mesures de vitesse sur les entrées de Chailland et du Bourgneuf-la-Forêt.

Plusieurs actions sont encore à venir : la mise en œuvre de solutions issues du diagnostic de vitesse, les travaux sur la propriété acquise en face de la mairie, ainsi que l'aménagement du pourtour de la mairie et de l'épicerie afin de redonner vie et dynamisme à cet espace central de notre commune.

Ces réalisations et ces perspectives sont le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents municipaux, des associations et des habitants qui, chacun à leur manière, contribuent chaque jour à faire avancer notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture et un très bon début d'année...

Sandrine CROTTEREAU-RAGARU

# SOMMAIRE

p. 3 **Écho du Conseil**

p. 5 **Infos communales**

p. 12 **Culture**

p. 14 **Communauté de communes  
de l'Ernée**

p. 15 **Rencontre avec**

p. 16 **Écho de notre école**

p. 20 **Nos associations**

p. 23 **Coin détente**



## Ont participé :

CHAUVIN Jérémy  
CROTTEREAU-RAGARU Sandrine  
DURAND Isabelle  
LEPECQ Alexandra

MOTTIER Denis  
PAPOUIN Sophie  
POMMELET Sandrine  
SAMSON Laurence  
FAUCON Christelle

**Mairie de Saint-Hilaire-du-Maine :**

Tél. : 02 43 02 72 65

Mail : [mairie@sthilairedumaine.fr](mailto:mairie@sthilairedumaine.fr)



## Conseil du 18 septembre

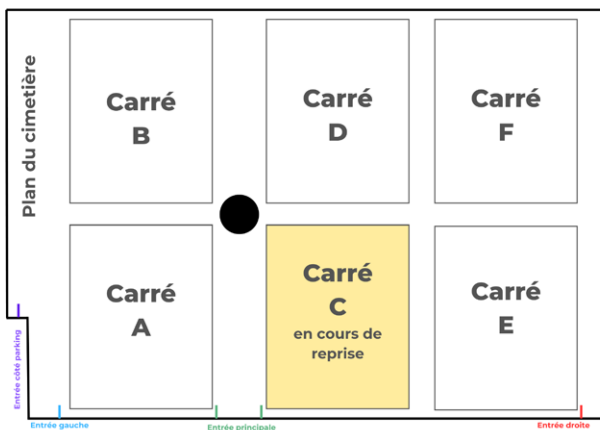
### CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA REPRISE DE CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Pour donner suite aux reprises de concessions abandonnées et échues des devis ont été demandés à 2 entreprises dans le but de reprendre les concessions dans le carré C.

Il y a 21 concessions enfants et 17 concessions adultes. Les devis sont estimatifs et pourront être réévalués en fonction des éléments identifiés sur place (pleine terre à la place de caveau, levée manuelle au lieu de mécanique...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec l'unanimité a décidé de retenir l'entreprise MELANGER, dont le devis est tout compris en comparaison avec le devis de l'entreprise GUERIN dont le coût exact sera soumis à des frais annexes (location de bennes, matériaux...).

	Nicolas GUERIN	Marbrerie MELANGER
	<b>15 379,00 €</b>	<b>20 143,47 €</b>
Prix unitaire reprise concession	904,65 €	1 342,90 €
Reliquaire adulte unité	92,00 €	Non détaillé mais compris dans le prix
21 tombes enfants	2 000,00 €	1 528,80 €
soit l'unité	95,24 €	72,80 €
Reliquaire enfant unité	50,00 €	Non détaillé mais compris dans le prix



### FIXER LES TARIFS DE VENTES DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DES LILAS ET DE LA PETITE CHAPELLE POUR MAYENNE HABITAT

Madame la Maire explique que si des délibérations ont déjà été prises pour décider du prix de ventes des terrains auprès des particuliers concernant le lotissement de la Petite Chapelle et les Lilas rien n'a été voté concernant le prix de vente auprès de Mayenne Habitat.

La commune s'était engagée à mettre à disposition un terrain d'au moins 300 m<sup>2</sup> à construire et Mayenne habitat se porterait acquéreur du terrain viabilisé pour un prix de vente correspondant à 70 % du prix du lot, ici 39,90 € plafonné à 40€ HT le m<sup>2</sup>.

### L'organisme a déposé 2 permis de construire :

- Impasse des Lilas : Section H N° 1009 (400m<sup>2</sup>) et 1010 (460m<sup>2</sup>) pour la construction de 2 maisons d'habitation
- Lotissement de la Petite Chapelle : Section D n°1163 (532 m<sup>2</sup>) Ilot A pour la construction de 2 maisons d'habitation

Une convention a été signée fin 2024 avec Mayenne Habitat laquelle faisait apparaître les montants de ventes suivants :

- 27,67 HT m<sup>2</sup> pour le lotissement des Lilas soit 860m<sup>2</sup> au total
- 33,25 HT m<sup>2</sup> pour le lotissement de la Petite chapelle soit 532 m<sup>2</sup> au total

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec l'unanimité a fixé le tarif à 27,67€ HT pour le lotissement des Lilas, fixé le tarif à 33,25 € pour le lotissement de la Petite chapelle et a décidé d'appliquer la TVA sur le prix de vente total.



## Conseil du 20 novembre

### CRÉATIONS D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS

Madame la Maire informe que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. L'INSEE préconise un agent recenseur pour 200 à 250 logements.

Afin de pouvoir effectuer ces démarches, il convient de créer 2 postes pour pouvoir recruter les agents recenseurs.

À ce jour, deux personnes se sont portées candidates pour exercer ces fonctions. La première a déjà participé au recensement sur la commune ainsi que dans une commune voisine, tandis que la seconde dispose d'une expérience en tant que coordonnatrice.

Pour rappel, en 2020, les agents recenseurs avaient perçu une rémunération forfaitaire de **1 600 € brut (soit 1 391,24 € net)**. Depuis, la réglementation prévoit que la rémunération ne peut être inférieure au **SMIC, soit 1 801,80 € brut** pour un emploi à temps complet.

Pour information, les agents recenseurs, en plus de leur mission principale de recensement, devront assister à deux demi-journées de formation. À titre de rappel, lors du dernier recensement, une indemnité complémentaire de 40 € brut avait été accordée pour chacune de ces journées, incluant une participation aux frais kilométriques.

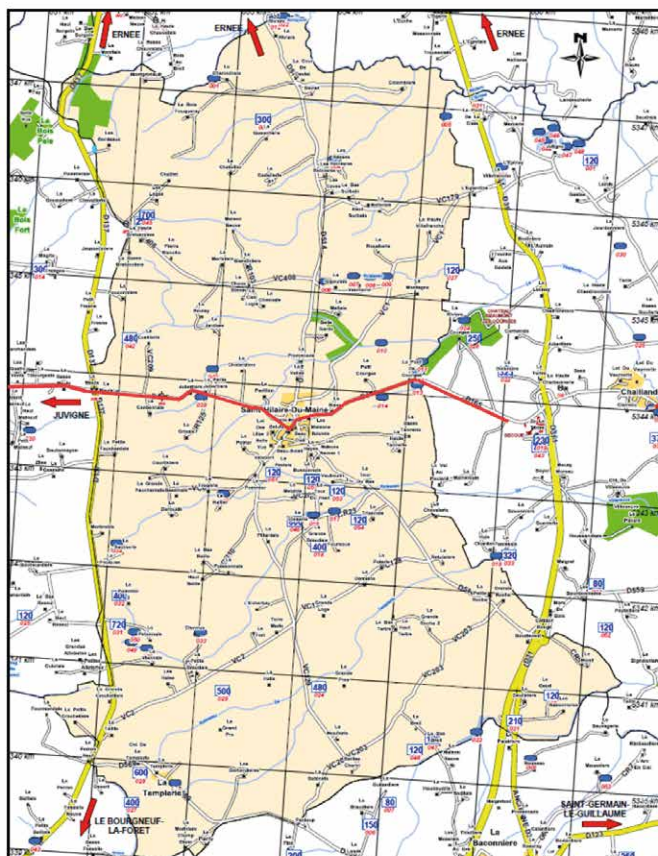
Il est proposé de reconduire ces dispositions pour la prochaine campagne de recensement ce qui portera le salaire de chacun des agents recenseur à un forfait pour la période du 15 janvier 2026 au 14 février 2026 à 1 881,80 €.

Pour information une dotation forfaitaire nous sera versée au 2<sup>nd</sup> trimestre 2026 de l'état d'un montant de 1 444 € pour les frais engagés.



## Recensement de la population Du 15 janvier au 14 février 2026

Présentation des agents recenseurs par secteur



District 1



Bruno  
GUYOT

District 2



Christine  
RENAUT



## APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (PEDTI) ET DU PLAN MERCREDI ASSOCIÉ

Le Centre intercommunal d'action sociale de l'Ernée et les quinze communes qui composent la Communauté de communes de l'Ernée portent une ambition politique forte : celle de faire de l'éducation un levier essentiel d'émancipation et d'égalité. Pour y répondre concrètement, élus, techniciens, acteurs locaux et partenaires institutionnels ont travaillé à l'élaboration et la rédaction d'un premier Projet éducatif de territoire intercommunal (PEDTI).

Le PEDTI formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

En amont de ce travail collaboratif, une mise à jour du diagnostic enfance-jeunesse s'est avérée nécessaire et a permis de mettre

en avant une préoccupation commune à l'échelle de l'Ernée traduite sous forme d'un enjeu majeur : « L'Ernée, un territoire au défi de l'engagement, des liens et de la citoyenneté ».

Loin d'être un simple cadre administratif, ce premier PEDTI est la traduction d'une véritable vision globale de l'éducation, où chaque enfant doit pouvoir grandir, apprendre et s'épanouir, indépendamment de son origine sociale ou géographique.

### Il se décline en cinq axes stratégiques :

- 1. Valoriser l'engagement citoyen,
- 2. Accompagner les initiatives locales,
- 3. Encourager les expérimentations démocratiques,
- 4. Créer des espaces d'échanges et de participation,
- 5. S'adapter aux nouvelles formes d'engagement citoyen ;

Il prévoit un plan d'actions opérationnel à décliner sur la période 2026-2028 pour bâtir un projet éducatif cohérent et structurant dans ses différentes approches.

**VOTE!**

## MUNICIPALES 2026

**VOTE**

Précédente élection municipale	Election Municipales 2026
Scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours	Scrutin de liste à 2 tours avec présentation proportionnelle et prime majoritaire de 50 % Pour qu'une liste soit élue au 1 <sup>er</sup> tour elle doit obtenir la majorité absolue.
Les candidats peuvent se présenter individuellement ou en groupes	Candidature individuelle impossible
Panachage de bulletins possible en rayant ou ajoutant des noms	Bulletins panachés invalides
	La composition de liste même incomplète doit respecter la parité hommes / femmes

**Majorité absolue.**  
La majorité absolue est égale à la moitié des suffrages exprimés plus un si leur nombre est pair ou, si leur nombre est impair, égale à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**Majorité relative.**  
Avec un vote à majorité relative, le candidat qui obtient le plus de voix l'emporte.

**Liste.**  
Les listes doivent comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir mais une tolérance est accordée. Pour notre communes 15 membres seront à élire mais pour faire face à la réalité du terrain dans les communes rurales une dérogation à l'article L260 du code électoral a été prévu selon laquelle la liste est réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif prévu.  
Les listes peuvent comporter jusqu'à 2 candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, soit 17.

**Parité.**  
Le candidat pressenti en tant que maire ne doit pas forcément apparaître en 1ère position laissant la possibilité d'alterner hommes et femmes en fonctions des situations.

**PREMIER TOUR**

→ Liste arrivée en tête  
La moitié des sièges

→ Si aucune liste n'obtient cette majorité au 1er tour, un second tour est organisé

**SECOND TOUR**

→ La majorité relative suffit

→ La répartition des sièges suit les mêmes règles qu'au 1er tour

→ Les conseillers municipaux sont ensuite proclamés dans l'ordre de la liste

→ Le reste de la liste

→ Réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % de suffrages

## État civil

### Avis de naissances 2025

**LEGROS Natëo - 26 mars**  
**BRUNEAU Willow - 4 avril**  
**GOUGEON Zélie - 22 juillet**  
**DUFRENE Raphaël - 7 août**  
**PERROUIN Evan - 5 septembre**  
**DIJOUX Kaïs - 16 septembre**  
**DAMBOUR MASINI Luna - 17 septembre**  
**HERVE Violette - 6 octobre**  
**HERVE Iris - 6 octobre**

2025

### Ils nous ont quittés

Caroline VOUGNY - 03 Janvier  
Odile FOURNIER - 04 Avril  
Nicole PAILLARD - 05 Juillet  
Monique ROSE - 29 Juillet  
Marie-Josèphe MULOT - 24 Août  
Micheline LELIÈVRE - 07 Septembre  
Bernard ROBIEU - 27 Octobre  
Marie-Josèphe CORNU - 04 Novembre  
Oger PIRAULT - 07 Novembre  
Maurice CORNU - 23 Décembre

### Mariages

CHAUVIN JÉRÉMY & THÉROUX ALINE  
21 JUIN

QUANARE MORADE & BARBIER FANNY  
28 JUIN

DURAND STEEVE & AUPETIT EMILIE  
12 JUILLET

MANAKOUNOU IBRAÏM & QUINTON MÉLANIE  
09 AOÛT

FROTIN GREGORY & CHANCE MÉLANIE  
23 AOÛT

ANNIC FRÉDÉRIC & TROIS CORINNE  
13 SEPTEMBRE

## Tour du Bocage et l'Ernée 53

Le Tour du Bocage et de l'Ernée (TBE 53) aura lieu les 28 et 29 mars 2026. Notre commune a été retenue pour l'organisation des épreuves cyclistes du samedi 28 mars 2026 et la commune de Oisseau le lendemain.

### UN PEU D'HISTOIRE

- Né en 2000, le Tour du Bocage est passé d'une simple course locale à une compétition fédérale reconnue, séduisant partenaires, public et élus.
- En 2021, le TBE 53 a marqué l'histoire du cyclisme en devenant la première manche de Coupe de France Junior en Mayenne. Le peloton comptait environ 130 coureurs issus de sélections régionales, ainsi que 4 équipes étrangères, offrant un rayonnement inédit au-delà de nos frontières.
- En 2023, une nouvelle étape a été franchie : le TBE 53 est devenu une course UCI Internationale U19.
- En 2026, deux nouvelles compétitions viendront enrichir le calendrier :
  - TBE Femmes U15/U17
  - TBE Femmes U19/Séniors

### L'ORGANISATION

**Le matin** : une première en Mayenne avec deux courses féminines en ligne sur circuit non fermé avec un départ vers 10 heures et une arrivée vers 12 heures dans le haut du bourg route d'Ernée

- U15 et U17 – course en ligne de 51 km dans la campagne environnante avec une fin de course dès le premier passage sur la ligne d'arrivée
- U19 et Séniors – 75 km : circuit identique des jeunes puis 24 km sur circuit final

Les épreuves matinales permettent de mettre en avant la qualité du cyclisme féminin du grand ouest de la France.

**L'après-midi** : place aux épreuves masculines

■ Juniors U19 Jeunes Talents et Semi Pro appartenant aux plus grandes équipes nationales et internationales (Quick Step, Française des Jeux, Décatlon CMA CMG, EF Education First, Ineos etc.) avec un départ à 14h30 en direction des communes voisines et une arrivée après 110 km avec 4 tours sur le circuit final. Cette épreuve, référencée UCI (Union Cycliste Internationale), a une importance pour ces équipes dans l'accumulation des points et les classements.

Aujourd'hui beaucoup d'équipes postulent pour participer à la TBE car elle a la réputation d'être la plus fiable en Europe en terme d'organisation et de sécurité pour des jeunes coureurs.

■ Access : les coureurs licenciés dans les clubs cyclo du secteur partiront pour 7 à 8 tours sur circuit fermé.



Les deux courses se dérouleront simultanément. Le franchissement successif de la ligne d'arrivée après chaque tour des Access permettra de faire monter l'ambiance avant l'arrivée des juniors U19 pour les 4 tours sur le circuit final.

Restauration et buvette seront à votre disposition à proximité de la ligne d'arrivée et de l'écran géant pour pouvoir profiter de la course Junior filmée en direct.

Nous aurons besoin de vous pour mettre l'ambiance et également en tant que bénévole. Pour la sécurisation du circuit tout au long de la journée, nous recherchons des signaleurs et aussi des volontaires pour un petit coup de main lors du service des repas du midi et du soir. N'hésitez pas à vous manifester en mairie. Tous les bénévoles de cette journée auront le déjeuner du midi offert par l'organisation du TBE et le repas du soir offert par la commune de Saint-Hilaire du Maine.

En espérant vous voir très nombreux profiter de cet événement que nous avons la chance d'accueillir.

**Le tour du Bocage a besoin de bénévoles pour la journée du 28 mars.**



## Repas du CCAS du 22 novembre 2025

Le repas organisé par la commission CCAS s'est déroulé le 22 novembre en présence de 60 convives et six repas ont été portés à domicile.

Cette journée sous le thème de « LA MAYENNE » nous a permis de passer un agréable moment de convivialité.

Les enfants de l'école avaient fabriqué des guirlandes avec des boîtes de camembert décorées et des pots de yaourts ornés de monuments du patrimoine mayennais. **Bravo pour leur travail.**

Le restaurant L'ALICA (du Bourgneuf La Forêt), géré par Pierre Denis BESSIERRE nous a bien régalié avec des produits locaux et l'équipe municipale a pris plaisir au service.

Nos animateurs Lucette et Dany de l'association Clé de Sol 53 située à LAVAL ont agrémenté cet après-midi pour le plaisir de tous.

Un jeu Quizz pas facile et humoristique sur l'histoire de la Mayenne préparé par Jérémy CHAUVIN a permis à chacun de repartir avec un lot généreusement offert par le conseil Général du département ainsi que les Rillettes Gorronnaises. Merci pour tous ces goodies.

C'était l'occasion de remercier avant la fin de leur mandat, Isabelle DURAND, Sandrine POMMELET et Laurence SAMSON pour leur investissement et leur grande implication dans la commission CCAS toujours avec le sourire et beaucoup d'humour.

Merci et bonne route à vous les filles.



*Je ne connaissais pas beaucoup de monde sur St Hilaire et grâce à ces six années j'ai rencontré des gens formidables avec beaucoup de valeurs et tout cela dans la bonne humeur. Je repars grandit de cette expérience.*

*Voilà le temps passe et il faut savoir laisser sa place. J'ai passé de belles années en votre compagnie et fait de jolies rencontres. Gardons ce bel esprit dans ce beau village. Merci.*

*Les ch'tis comme moi ont la réputation d'avoir un grand cœur mais je me suis rendu compte que les mayennais aussi. Merci pour vos sourires et votre participation.*



## Urbanisme



### **Déclaration préalable**

*Dans quels cas faire une déclaration préalable ?*

*La déclaration préalable de travaux doit se faire pour des constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis.*

*Sont soumis à déclaration préalable :*

- *Les constructions créant entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol,*
- *Toutefois, pour un particulier, ce seuil peut être porté à 40m<sup>2</sup> dans le cadre d'une extension dans les zones U et AU du PLUi, NB : pour une construction de 20 à 40m<sup>2</sup>, si la surface totale après réalisation des travaux dépasse 150m<sup>2</sup> en zone U et AU du PLUi, un permis de construire sera exigé.*
- *Les travaux modifiant l'aspect extérieur (remplacement de menuiserie, réfection de toiture...)*
- *Les travaux concernant le changement, la destination d'un bâtiment, même sans travaux (local commercial transformé en logement ou en bureau..)*
- *Les créations ou remplacements de clôtures sur l'ensemble du territoire*
- *Les ravalements de façades situées dans un périmètre des monuments historiques ou dans un Site Patrimonial Remarquable*
- *Les divisions foncières ou lotissements non soumis à permis d'aménager*

*Les lotissements en Site Patrimonial Remarquable et aux abords des Monuments Historiques (servitude AC1) sont systématiquement soumis à PA et non plus à DP (art. R.421-19 CU)*

- *Les coupes et abattages d'arbres en Espace Boisé Classé.*

## **Certificat d'urbanisme**

*Deux types de certificats d'urbanisme (CU)*

*Il existe deux sortes de certificat d'urbanisme (CU) :*

- *Certificat d'urbanisme d'information **CUa** – Instruction par les mairies*

*Dans le cas d'une vente, il indique le droit et les servitudes applicables au terrain objet de la demande, en fonction du règlement et des taxes dont vous devez vous acquitter.*

- *Certificat d'urbanisme opérationnel **CUb***

*Il indique en plus des informations données ci-dessus, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus.*

### **Ouverture et fin du projet**

Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager doit adresser en mairie une déclaration d'ouverture de chantier (DOC) en 3 exemplaires.

Celle-ci doit être faite au moyen d'un formulaire Cerfa n° 13407\*02.

Cette déclaration d'ouverture de chantier (DOC) n'est pas à joindre dans le cadre d'une déclaration préalable.

### **A l'achèvement des travaux**

Le bénéficiaire du permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable, doit effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (D'ACCT).

Celle-ci doit être envoyée en 3 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie contre décharge.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DACCT) doit être faite au moyen du formulaire Cerfa n°13408\*03



## **Permis de construire**

*Dans quels cas un permis de construire est-il obligatoire ?*

*Le permis de construire se décline sous deux formes :*

*Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (PCMI) :*

- *Construction d'une maison individuelle ou de ses annexes*
- *Agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes*
- *Aménagement pour l'habitation de tout ou partie d'une construction existante*

- *Projet comprenant éventuellement une démolition*
- *Permis de construire pour toute autre construction (bureaux-bâtiments industriels – commerces...) (PA/PC) :*

- *Nouvelle construction,*
- *Travaux sur construction existante*
- *Projet comprenant éventuellement une démolition*

### **Sont soumis à permis de construire :**

- *Les constructions de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol qui ne rentrent pas dans le champ d'application de la déclaration préalable (cf la déclaration préalable)*
- *Dans certains cas, en zone urbaine du PLUi, les constructions de plus de 40m<sup>2</sup>*

*Toutefois, entre 20 et 40m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire sera demandé si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150m<sup>2</sup>.*

- *Les changements de destination avec modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment (local commercial transformé en logement...)*
- *Les travaux sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou situés dans un secteur sauvegardé*

## Inauguration du chemin des Blancs Moulins Labellisé MNE

Le vendredi 17 octobre 2025, notre commune a eu l'honneur d'inaugurer le **chemin des Blancs Moulins**, désormais labellisé par **Mayenne Nature Environnement (MNE)**.

Ce sentier de **2,4 km** nous invite à parcourir un territoire riche de **nature, de mémoire et d'avenir**. Conçu pour être **accessible, vivant et respectueux de l'environnement**, il est le fruit d'un travail collectif, voté en conseil municipal et porté avec conviction par notre commune.

Nous tenons à saluer la présence et l'engagement de **Mayenne Nature Environnement**, dont l'expertise nous a accompagnés tout au long de cette belle aventure.

### UN CHEMIN PORTEUR DE SENS

Ce sentier est bien plus qu'un tracé sur une carte. Il constitue un **lien entre générations, entre habitants et entre paysages**. Il témoigne de notre attachement à la biodiversité et à la préservation de nos patrimoines naturels et culturels.

### UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

Le chemin des Blancs Moulins est également un **support éducatif**. Les écoliers de la commune l'empruntent régulièrement pour pratiquer **l'école du dehors**, découvrant ainsi la richesse de notre environnement local.



## La Triannais

Vous en avez sûrement entendu parler ! Le 17 décembre dernier Olivier CHEVRIS, Christophe et Mathilde MIGNAN ont reçu Michel BARNIER (ancien ministre de l'Agriculture et premier ministre) au sein de leur exploitation agricole située à la Triannais, accompagnés de Mme la maire Sandrine CROTTEREAU-RAGARU et de la deuxième adjointe Sophie PAPOUIN.

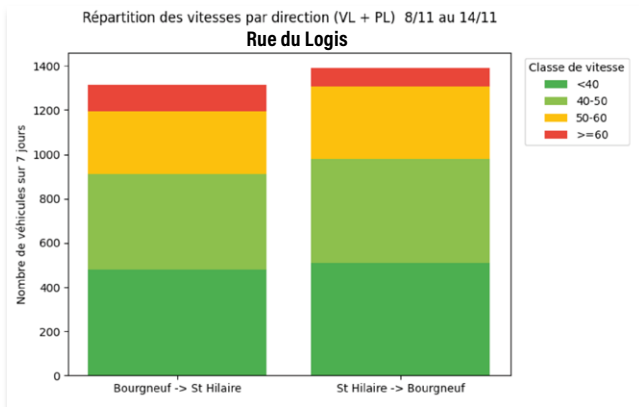


Après une succincte présentation de l'entreprise puis de l'agriculture mayennaise, différents thèmes d'actualité ont été abordés tel que le Mercosur, l'installation de jeunes en agriculture et les enjeux pour l'avenir de ce métier.

## Vitesse dans le bourg

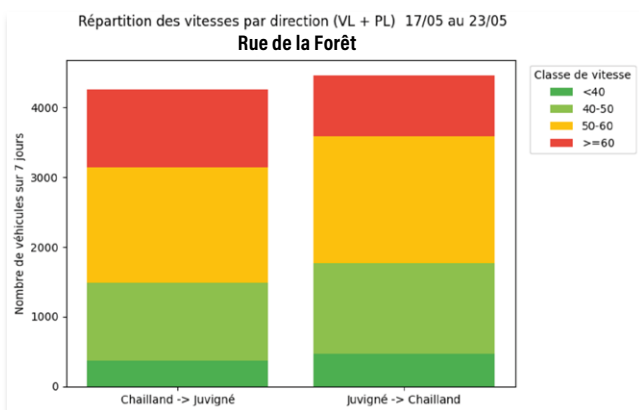


### RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURE ROUTE DU BOURGNEUF LA FÔRÊT



69 % de véhicules < 50 km      70 % de véhicules < 50 km

### ET POUR RAPPEL : LES RÉSULTATS ROUTE DE CHAILLAND



35 % de véhicules < 50 km      42 % de véhicules < 50 km

### RUE DE LA FORÊT

Les relevés de circulation montrent que plus de 60 % des véhicules dépassent les 50 km/h. En concertation avec l'agence départementale, un aménagement provisoire a été testé. Deux options sont désormais envisagées :

#### Option 1 : Maintenir les 2 écluses

##### Avantages :

- Coût limité (peu de matériaux).
- Impact déjà mesuré : réduction significative des vitesses.

##### Limites :

- Effet localisé : la vitesse peut remonter entre les écluses.

#### Option 2 : Rétrécissement continu de la voie principale et implantations de 2 écluses

##### Avantages :

- Effet permanent et homogène sur toute la section.
- Favorise la cohabitation avec piétons/cycles.

##### Limites :

- Coût plus élevé (travaux, marquage, bordures).
- Impact sur circulation poids lourds (à vérifier).

Le choix final dépendra du budget disponible. Une nouvelle rencontre sera organisée avec les riverains (propriétaires et locataires) afin de co-construire et finaliser le projet ensemble.

#### RUE DU LOGIS :

Ici, les relevés indiquent que 30 % des véhicules dépassent les 50 km/h. Pour améliorer la sécurité, plusieurs mesures sont prévues :

- Déplacement du panneau d'entrée en agglomération au niveau du croisement Route du Bourgneuf/Sentier des Blancs Moulins.

- Création d'un nouveau passage piéton sur le circuit du Sentier des Blancs Moulins, en sortie du lotissement des Lilas

- Repeinture d'un passage piéton existant.

- Réflexion en cours : ajout de marquages au sol à différents endroits pour perturber visuellement les conducteurs et les inciter à ralentir.

## Les Nuits de la Mayenne – 21 juillet

Notre commune de Saint-Hilaire-du-Maine devait accueillir le festival Les Nuits de la Mayenne le lundi 21 juillet 2025.

Cet événement culturel d'envergure, mêlant théâtre, musique et arts de la scène, promettait une programmation riche et variée pour le plus grand plaisir des amoureux des arts.

Suite à une météo capricieuse, la soirée a finalement été déplacée à Ernée. Malgré ce changement de dernière minute, le festival a rencontré un franc succès, réunissant un large public dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous espérons avoir très bientôt le plaisir d'accueillir à nouveau ce bel événement à Saint-Hilaire-du-Maine !



## La bibliothèque « au fil des mots »

Suite à la mise à disposition des BD auprès de l'école, nous avons récolté 85 votes. Le prix Bull'gomme est remis lors de la rencontre annuelle de la bande dessinée organisé à Changé (53). Cette date vous sera communiquée par le biais des affiches publicitaires. Nous vous encourageons fortement à vous y rendre afin de rencontrer les auteurs, les illustrateurs et de nombreuses animations vous sont proposées. Les enfants aiment beaucoup ce salon et grâce au tirage au sort, ils peuvent repartir avec une BD.

### PREMIER ROMAN

Les premiers romans vont bientôt faire leur entrée à la bibliothèque !

Le festival du premier roman est un événement littéraire unique en Mayenne, organisé depuis plus de 33 ans par l'association lecture en tête. Cette démarche collective permet de révéler des nouveaux talents du roman. De plus, les lecteurs participent activement à la sélection de ses 18 œuvres.



Nous comptons sur vous pour venir les découvrir, échanger lors de notre traditionnel petit déjeuner littéraire en début d'année. La date de ce petit déjeuner vous sera communiquée plus tard.

### BALADE CONTÉE

Le 5 juillet 2025, s'est déroulée une balade contée en partenariat avec l'association patrimoine vivant.

Nous avons passé une agréable soirée !



## BÉBÉS LECTEURS

Les séances ont lieu une fois par mois. De nombreuses assistantes maternelles, parents et enfants participent à cette rencontre. Environ une quinzaine d'enfants assiste à ses séances de lecture, chants et explorations sensorielles.



## PROJETS

Du nouveau est arrivé !

Fin novembre des achats de divers livres enfants et adultes ont été réalisés. N'hésitez pas à venir les découvrir ! Une boîte à idée est mise à disposition, qui nous aidera lors des prochains achats 2026. Grâce aux subventions de la mairie, notre bibliothèque bénéficie de 2 achats par an.

Votre bibliothèque se fait une beauté !

Le rayon adulte a été rangé et réorganisé. Un coin détente est en cours d'installation.

Une porte ouverte avec diverses animations vous sera prochainement communiquée.

## REMERCIEMENTS

Merci à l'école qui participe activement au dynamisme de notre bibliothèque.

Merci aux lecteurs qui font vivre notre bibliothèque.

Merci à la mairie qui grâce à elle donne du renouveau à notre bibliothèque.

Merci à notre artiste peintre Nicolas pour son talent et sa disponibilité pour animer notre vitrine.

Merci aux bénévoles !

Marie Paule, Christine, Emilie, Sonia, Ségolène, Nicolas, Mélanie Q, Mélanie B, Odette et nos nouvelles bénévoles, Eunice et Laurence seront heureux de vous accueillir lors des permanences du **mercredi de 16h30 à 18h** et le **samedi de 10h30 à 12h**.

**Si vous avez un peu de temps à consacrer, n'hésitez pas à nous rejoindre !**



*La carte est gratuite et permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes.*

*Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : [bibliotheque.sthilairedumaine@lernee.fr](mailto:bibliotheque.sthilairedumaine@lernee.fr)*



## 2026, dernière ligne droite pour l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) !

La Communauté de communes de l'Ernée a initié un ABC avec le soutien du CPIE Mayenne pour connaître, valoriser et préserver le patrimoine naturel local, car les êtres vivants et les milieux naturels ont tous un rôle à jouer pour le bon fonctionnement des écosystèmes.

**Depuis deux ans, et jusqu'à la fin de l'année 2026, le CPIE parcourt le territoire de l'Ernée, à la rencontre des habitants** via des animations scolaires ou sur des événements locaux et vous propose régulièrement des sorties nature pour vous faire découvrir la biodiversité locale. Cela permet aux habitants de l'Ernée d'en apprendre plus sur les espèces végétales et locales du territoire, et le goût de l'observation de la biodiversité, avec la possibilité de collecter et transmettre des photographies et observations d'espèces animales et végétales.

### En 2024 et 2025, 522 enfants ont bénéficié d'animations scolaires

Un temps privilégié pour prendre le temps d'observer la nature et ses richesses aux côtés d'un animateur nature du CPIE Mayenne ; 25 classes ont pris plaisir à se balader en nature à proximité de l'école, prendre des photos des milieux naturels et de leur biodiversité : papillons, escargots, coccinelles, pissenlits ou même bois mort habité par de nombreuses espèces ! Une fois rentrés en classe, les enfants prenaient le temps d'identifier les espèces et partageaient leurs données via une application gratuite et accessible à tous : iNaturalist.

### Vous aussi, devenez acteur de l'ABC en utilisant iNaturalist

Une application gratuite, à télécharger sur votre tablette et/ou votre téléphone pour partager des photos et/ou enregistrements sonores et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur le territoire ! Pour cela, créez votre compte et/ou connectez-vous, puis recherchez via votre smartphone « ABC de l'Ernée » dans l'onglet « projets » et cliquez sur « joindre » et c'est parti !

### D'avril à juillet, le CPIE Mayenne et Mayenne Nature Environnement vous ont proposé des sorties gratuites pour (re)découvrir la nature à deux pas de chez vous :

■ 4 sorties dédiées à la découverte des milieux naturels : 4 avril à Montenay sur la rivière, 15 avril à l'étang de la Briqueterie de La Baconnière, 20 mai à Juvigné sur la forêt, 18 juillet à St Hilaire du Maine sur le bocage.

■ 3 sorties dédiées aux espèces végétales (botanique) de 14h à 16h : 6 mai à St Hilaire du Maine, 8 juillet à Chailland et le 13 juin à Ernée.

■ 3 sorties pour observer les oiseaux : 4 mars à Ernée, 11 mars à Chailland et 18 mars à Andouillé.

■ 3 sorties pour observer les rapaces nocturnes : 10 mars à Montenay, 24 mars à La Baconnière et 31 mars à La Croixille.

En complément, le CPIE a été régulièrement présent lors d'événements organisés dans les communes.





## « SAFTI, ça le fait ! Et avec Cédric Tréhet, ça le fait encore mieux. »



Je suis **Cédric Tréhet**, conseiller indépendant en immobilier au sein du réseau **SAFTI**, implanté sur **Saint-Hilaire-du-Maine et ses environs**.

Passionné par le secteur immobilier, j'exerce aujourd'hui en **double activité**, ce qui me permet d'allier rigueur professionnelle, disponibilité et une véritable proximité avec le terrain. Chaque projet est unique, et c'est avec sérieux, dynamisme et convivialité que j'accompagne mes clients tout au long de leur parcours immobilier.

À vos côtés, je mets mon énergie et mon expertise au service de vos besoins :

■ **Estimation précise et personnalisée** de votre bien, grâce à une connaissance réelle du marché local.

■ **Vente** de maisons, appartements ou terrains avec un suivi transparent et efficace.

Professionnel, à l'écoute et soucieux de votre satisfaction, je privilégie **la confiance, la transparence et un accompagnement sur mesure** à chaque étape. Mon objectif est simple : transformer votre projet immobilier en une expérience sereine, sécurisée et pleinement réussie.



## L'Église

### HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DE LA PAROISSE

La Municipalité est particulièrement honorée de dédier ce témoignage à celles et ceux qui veillent à la vie et à l'éclat de notre église.

### LES GARDIENS DU LIEU ET DE L'ACCUEIL

Nous tenons à saluer tout d'abord l'engagement de Madame Marie Thérèse BAUDRON. Durant près d'une décennie, elle a repris le flambeau de Monsieur Amand BROCHARD, assurant avec une fidélité remarquable l'ouverture et la fermeture quotidiennes de l'église, matin et soir, et ce, tout au long de l'année. Ce rôle est désormais assumé par Madame Jeannick HILAND, secondée par son époux lors de ses indisponibilités.

### L'ÉCLAT ET LA SÉRÉNITÉ DES OFFICES

L'embellissement du lieu de culte est assuré avec goût par Madame Marie Thérèse BAUDRON et Madame Jeannick HILAND, qui veillent au fleurissement constant de l'église.

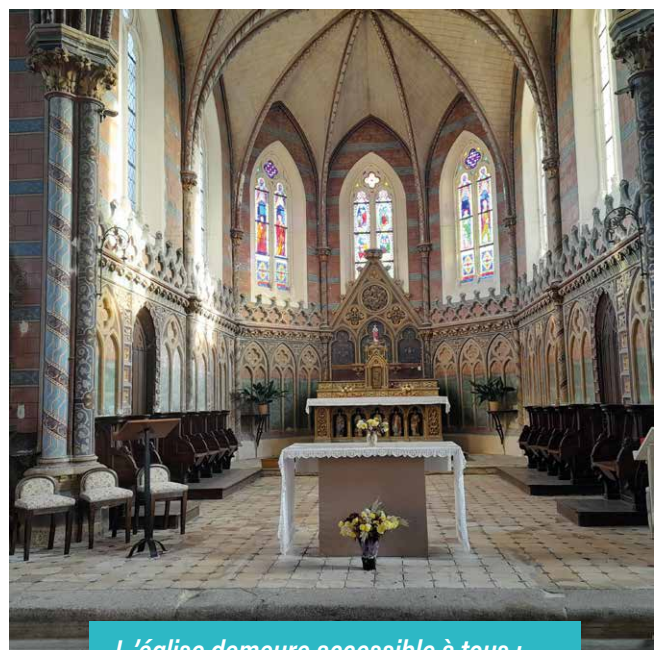
La coordination et la dignité de nos cérémonies religieuses (mariages, messes, baptêmes et sépultures) sont gérées avec soin par Madame Jocelyne HUBERT et Madame Odette COUEFFE, en étroite collaboration avec le prêtre et le diacre.

### LES VOIX ET LES NOTES

Madame Jocelyne HUBERT met également son talent au service du chant, partageant sa voix avec un petit groupe pour accompagner les fidèles dans la tristesse comme dans la joie.

Enfin, les notes qui animent les célébrations sont portées par Monsieur Yannick ARCANGER pour les messes ordinaires, ainsi que par une personne d'Ernée pour les événements spécifiques.

La Municipalité exprime sa gratitude la plus profonde et la plus sincère à l'ensemble de ces bénévoles pour leur temps, leur générosité et leur dévouement sans faille.



*L'église demeure accessible à tous :*

■ Période estivale : de 9h30 à 18h30

■ Période hivernale : de 9h30 à 17h30

## École Jean-Louis Etienne

### ÉCO-ÉCOLE

Notre école s'engage à nouveau cette année dans l'obtention du label Eco-école, avec cette fois des actions autour du thème de la santé. Au cours de la première période, c'est le bien-être mental qui a été mis à l'honneur, avec des actions de sensibilisation au harcèlement. A l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire le 6 novembre, les élèves de CE et de CM se sont habillés en bleu (couleur symbolisant la lutte contre le harcèlement).



### EXPOSITION D'ART

Toutes les classes ont eu le plaisir de participer à l'exposition d'art d'Ernée, au mois de novembre. La visite a été l'occasion d'observer les œuvres des élèves exposées dans l'espace « Artistes en herbe », puis celles des artistes.

### ACTIVITÉS « TRESSAGE » :

Grâce à la collaboration avec une artiste locale, les élèves de toutes les classes ont eu l'opportunité de découvrir et de pratiquer le **tressage en osier** pour concevoir une structure commune, installée dans la jardinière de la cour. Cette activité leur a permis d'apprendre les bases du tressage de l'osier, une ressource locale et renouvelable.



## Classe PS/MS

La classe maternelle compte 14 élèves (10 PS/4 MS) et cette année scolaire est axée sur le thème des **4 éléments**.



L'année a débuté par des expérimentations et des observations afin de comprendre que l'AIR est tout autour de nous.



Depuis le retour des vacances de Toussaint, les élèves travaillent sur le thème du FEU. Un pompier professionnel est venu dans la classe leur présenter sa tenue d'intervention dans les incendies. Il leur a expliqué également comment donner l'alerte et comment se comporter en cas d'incendie.



Les élèves de maternelle continuent leurs matinées de classe dehors, chaque semaine le jeudi matin désormais. Ils explorent les sentiers pédestres de Saint Hilaire du Maine et participent avec plaisir aux activités proposées.



Adrien, intervenant de l'OCCE vient faire des séances de land'art à chaque saison avec les enfants. Pour l'automne, ils ont réalisé des têtes de bonhommes avec des éléments naturels. Les PS/MS se rendent en classe dehors avec les CM1/CM2 une fois par période, cela permet des échanges très enrichissants entre les plus petits et les plus grands de l'école.



Les élèves de PS/MS se sont rendus au cinéma d'Ernée pour visionner 4 courts métrages d'animation proposés par Atmosphère53 sur le thème de la nature. Ils sont également allés participer au spectacle de la 3E « Petites traces » à Saint Pierre des Landes.

La semaine de la maternelle a eu lieu du 24/11 au 29/11. Ce temps fort consiste à ouvrir la classe aux parents afin qu'ils viennent passer un moment en classe, participer ainsi aux activités ou mener des ateliers et mesurer les enjeux de la maternelle...

Noël se prépare dans la classe avec l'arrivée de 2 lutins du Père Noël très malicieux et farceurs !

Les enfants se préparent à chanter leurs chants de Noël devant leurs familles le vendredi 12 décembre à 18h30 !



## Classe GS/CP



Bonjour,

Je m'appelle Adèle Prel et je suis l'enseignante de la classe de GS et CP depuis cette rentrée 2025. La classe compte 19 élèves : 5 GS et 14 CP.

Nouvellement arrivée dans l'école, je suis ravie d'avoir rejoint une équipe accueillante et pleine d'idées pour accompagner nos élèves.

Cette année sera marquée par différents projets : des sorties culturelles, la pratique du mini-tennis et de la natation, ainsi qu'un projet en langues vivantes étrangères à venir. Pour ce début d'année, les élèves de GS/CP se sont rendus au cinéma d'Ernée pour visionner 4 courts métrages, Contes de printemps.

À chaque fin de période, nous cuisinons une recette de saison pour fêter les anniversaires, de quoi se régaler et apprendre en cuisinant !



## Classe CE

### CYCLE DE NATATION

Comme chaque année, les élèves ont bénéficié d'un **cycle de natation** à la piscine d'Ernée. Pendant 3 semaines, à raison de 3 séances par semaine, les enfants ont eu l'occasion de gagner en assurance, d'améliorer leurs techniques de nage et de se perfectionner.

Ce format intensif favorise des progrès rapides, visibles et très valorisants pour chacun.



### PRÉPARATION DU SÉJOUR

Cette période a également été marquée par la **préparation du séjour à la montagne, qui aura lieu du 23 au 28 janvier 2026**, un moment très attendu par les élèves. Afin d'aborder ce projet sereinement, plusieurs activités ont été menées en classe :

- découverte du lieu et de son environnement,
- travail sur la vie en collectivité et les règles du vivre-ensemble,
- organisation des chambres,
- préparation d'un carnet de voyage.

Cette préparation active permet aux enfants de gagner en autonomie, d'apprendre à coopérer et de vivre pleinement cette expérience dès les premières étapes.

### MINI TENNIS

Enfin, la classe a participé à un cycle de **mini-tennis**, initié par l'USEP. Cette pratique permet de développer la coordination motrice, la précision, la rapidité de réaction et l'esprit sportif.

À travers des jeux d'adresse, des échanges adaptés et des parcours dynamiques, chacun a pu s'initier aux bases de ce sport dans une ambiance ludique et motivante.

## Classe CM



Bonjour,

*Je m'appelle Marion DORGERE et j'enseigne cette année en classe de CM1/CM2. J'étais déjà à Saint-Hilaire l'an passé, mais j'ai dû partir rapidement en congé maternité. Me voilà de retour, pleine d'énergie, portée par mes élèves qui débordent d'idées pour faire de cette année scolaire un moment riche et convivial.*

*Si je devais me présenter en quelques mots, je dirais que je suis dynamique, empathique et toujours à la recherche de nouveaux projets. J'aime la nature, la lecture et partager du temps avec mes proches. Dans ma classe, j'ai à cœur de transmettre des valeurs essentielles : respect, coopération, partage, entraide, solidarité et empathie.*

Le thème retenu cette année pour la classe de CM est « **le monde qui nous entoure** ». Après de nombreux échanges avec Mme Michel, maîtresse des PS/MS, j'ai décidé de me lancer moi aussi dans l'aventure de la classe dehors.

Ainsi, chaque jeudi après-midi, nous partons sur les chemins pédestres de la commune pour apprendre autrement. Au programme : mesure du périmètre du terrain de foot, poésie en relais, "béret de la conjugaison", numération à partir d'éléments naturels, land art et bien d'autres activités.

La récréation se déroule également dans ces chemins, où les enfants ont construit leurs propres cabanes. À leur demande, un pique-nique est organisé chaque jeudi avant les vacances scolaires, un moment convivial très apprécié. Des parents nous accompagnent de temps en temps : merci à eux, et particulièrement à Corinne pour son aide précieuse et sa présence fidèle.

Cette nouvelle façon d'apprendre est une véritable bouffée de bonheur !

Notre classe a également participé à un cycle de trois semaines de piscine, ainsi qu'à un cycle de mini-tennis qui se terminera le 15 décembre par une rencontre sportive réunissant les CE et les CM de l'école.

Le SDIS est intervenu dans notre classe pour aborder le thème de la résilience. Les élèves ont participé à plusieurs ateliers : confection d'un kit de survie, comportements à adopter face aux catastrophes naturelles, etc.

Nous avons reconduit nos actions contre le harcèlement scolaire. Les élèves ont appris une chanson qu'ils ont interprétée devant toute l'école, et ils ont également participé à une émission en direct de 1 jour, 1 actu.

Cette semaine, nous participons à une semaine sans écran, à l'école comme à la maison. Nous espérons que les familles joueront le jeu afin de sensibiliser les enfants à l'impact des écrans sur leur quotidien.

De nombreux projets sont encore à venir, mais le plus attendu arrive à grands pas : la classe de neige, du 23 au 28 janvier, organisée conjointement avec la classe de CE.

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs pour leur générosité.





## L'APE de Saint Hilaire du Maine : Vos Co-Pilotes dans l'Aventure Scolaire !

Chers parents,

Vous vous demandez parfois qui sont ces personnes étranges qui traînent près du portail avec des tas de gâteaux ? Ne cherchez plus ! C'est nous : L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Saint Hilaire du Maine nous sommes bien plus que de simples vendeurs de gâteaux.

Plus qu'une Réunion, c'est une Mission ! L'APE, c'est un groupe de parents, comme vous, qui ont décidé que l'école de nos enfants méritait un coup de pouce supplémentaire.

Notre mission est simple (et sérieuse) :

- Financer des Projets Sympas : Sorties scolaires, achat de matériel pédagogique, équipements sportifs, spectacles... grâce à la participation des parents aux actions que nous organisons (ventes des gâteaux Bijoux, ventes de Noël, participations aux soirées festives).

- Créer du Lien : Organiser des événements pour que nous, parents, puissions-nous rencontrer sans la pression du cartable à préparer. (Oui, on parle des diverses soirées : la soirée de Noël en décembre, la soirée festive en février et la kermesse en juin !)

En gros, si l'école est le vaisseau, nous sommes l'équipe d'animation et l'équipe de maintenance, souvent avec les mains pleines de flyers et de monnaie.

### Nos prochains Rendez-Vous (Notez bien !)

Préparez vos agendas et votre bonne humeur !

- soirée de Noël : Le 12 décembre 2025 à partir de 18h
- soirée festive : Le 14 février 2026 à la salle des fêtes de Saint Hilaire du Maine. Venez manger, danser, partager un bon moment de convivialité
- fête de l'école : Le 28 juin 2026

Chaque euro dépensé ou chaque heure donnée est directement réinvesti pour enrichir la vie de nos enfants à l'école.

### Comment rejoindre l'Équipe des Super-Parents ?

Vous n'avez pas besoin d'avoir un super-pouvoir. Tout ce qu'il faut, c'est l'envie !

Devenez Bénévole : Vous avez une heure pour tenir un stand ? Dix doigts pour préparer des gâteaux ? Toutes les aides sont les bienvenues, même la plus petite.

Participez ! Venez aux événements, souriez, et encouragez-nous. C'est déjà énorme !

Pour adhérer ou proposer votre aide, contactez-nous par mail : [apesthilairedumaine@gmail.com](mailto:apesthilairedumaine@gmail.com) ou venez nous parler au portail !

### Candidature équipe 2025-2026

<b>Présidence:</b> Mélanie BECHU-CAMGRAND	<b>Membres actifs 1<sup>er</sup> cercle</b> Pierre BLOT Audrey ROUILLON Christelle JARRY Coralie LERAY Nadège HUBERT Elsa ENIZAN
<b>Trésorerie:</b> Emilie DURAND	<b>Membres actifs 2<sup>e</sup> cercle</b> Lucie CHARBONNEL Mélanie LEFEUVRE Pauline DRAPPIER Mehdi ORAIN Marie-laure BERTHIER Sarah GOOMANY Anaïs MERZOUCK Audrey DAMBOUR-MASINI Joffrey DAMBOUR-MASINI Ophélie PORCHER
<b>Secrétariat:</b> Sonia HELARD	

**Ensemble, faisons de cette année scolaire la plus fun et la plus enrichissante possible !**

L'équipe de l'APE de Saint Hilaire du Maine



## Vents Citoyens



Nos besoins en électricité vont augmenter dans les années à venir. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

- La transition industrielle avec l'électrification des procédés (acier, chimie, ciment, etc.)
- Le remplacement de chaudières gaz et fioul par des pompes à chaleur...
- Le développement des véhicules électriques

Cette augmentation, conséquence d'un basculement des énergies fossiles vers l'énergie électrique, est un mal nécessaire si l'on veut atteindre la neutralité carbone en 2050.

Les scénarios énergétiques (ADEME, RTE, NégaWatt) convergent tous vers une hausse de la consommation électrique, de l'ordre de +20 % à +50 % selon les hypothèses d'ici 2050. Ces mêmes scénarios concluent à l'urgence du développement des énergies renouvelables, car les réacteurs nucléaires programmés et susceptibles de répondre à la demande n'entreront pas en service avant 2040 voir 2045.

Localement, notre département ne couvre que 30 % de ses besoins en énergie électrique, quant à la communauté de communes du Pays de l'Ernée à peine 22% de nos besoins sont assurés localement (dont 16 % par le parc éolien de St Hilaire du Maine).

En cas de pénurie les territoires déficitaires en terme de production électrique seront les premiers impactés par les coupures (hypothèse à ne surtout pas écarter dans un avenir plus ou moins proche).

Produire autant d'électricité qu'on en consomme est le but à atteindre. Pour cela nous devons jouer sur deux leviers : la sobriété énergétique (L' énergie la plus verte est celle qu'on s'abstient de consommer) et le développement des énergies renouvelables. L'éolien occupe une place primordiale et pourrait à terme dépasser à lui seul 50% des besoins en électricité du Pays de l'Ernée.

C'est là un enjeu essentiel pour notre territoire.

L'association Vents Citoyens a permis aux particuliers et aux collectivités locales d'acquérir 25% du parc éolien de St Hilaire du Maine.

Convaincu que l'énergie est l'affaire de tous, Vents Citoyens poursuit ses actions afin de développer localement l'éolien et le photovoltaïque avec des investissements citoyens.

[ventscitoyens@gmail.com](mailto:ventscitoyens@gmail.com)

<https://vents-citoyens-53.org>





## AFN

Lors de la dernière commémoration, la ministre des Armées Catherine Vautrin et la ministre déléguée Alice Rufo ont rappelé l'importance de l'hommage rendu aux combattants tombés pour la France. Leur message a insisté sur la mémoire des sacrifices, la transmission aux jeunes générations et la valeur de la République comme héritage de ces luttes.

Elles ont rappelé que ces cérémonies sont l'occasion de transmettre aux jeunes générations la mémoire des sacrifices consentis pour la liberté et la paix. Elles ont souligné que la République, fondée sur la dignité et la sécurité de chacun, est l'héritage précieux de ces combats.

### Les points essentiels du message

- **Devoir de mémoire** : La France se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.
- **Transmission aux générations** : Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent pour commémorer ensemble.
- **Valeurs républicaines** : Le message rappelle que ces sacrifices ont permis de construire un ordre fondé sur la liberté, la sécurité et la dignité de chacun.

Qu'il s'agisse du 11 novembre, du 8 mai ou du 5 décembre, ces journées rappellent à la Nation son histoire et l'importance de rester fidèle aux idéaux de justice et de fraternité.





## Les Mirlitons

Après une belle année théâtrale 2025 dont nous avons été très satisfaits de sa réussite, la troupe des Mirlitons est de nouveau motivée à relever le défi pour une nouvelle saison. Après ce dimanche barbecue passé avec toute l'équipe théâtrale, nous avons validé notre choix d'une nouvelle comédie. Nos acteurs ont repris les répétitions depuis le début du mois d'Octobre, tous les vendredis soir.



C'est avec beaucoup de plaisir, de complicité et surtout de motivation et de travail acharné qu'ils vous présenteront une **comédie de Falvia COSTE** intitulée :

*"Nom à l'argent"*

Les dates des représentations seront :

- Les Samedis 7, 14 et 21 Mars 2026 à 20h30
- Les Dimanches 8, 15 et 22 Mars 2026 à 14h30

**N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis  
passer un agréable moment de détente  
et de fou rire !**

## Patrimoine Vivant

Patrimoine Vivant a renouvelé sa randonnée de juillet. Cette année, avec la dynamique équipe de la bibliothèque, « le chemin des légendes » a mélangé histoire locale et légendes mayennaises. Dans la douceur du soir, les houbilles et autres sorcières se sont animées sur le perron du château des poiriers ou près des anciens étangs du château de la Tour. L'animation du 21 juillet lors des nuits de la Mayenne a été annulée faute de météo clémente. Rendez-vous lors de nos prochaines animations !

### Contact de l'association

[Patrimoinevivant.53@gmail.com](mailto:Patrimoinevivant.53@gmail.com)

ou Marie-Hélène HERSEMEULE

06 20 06 85 85

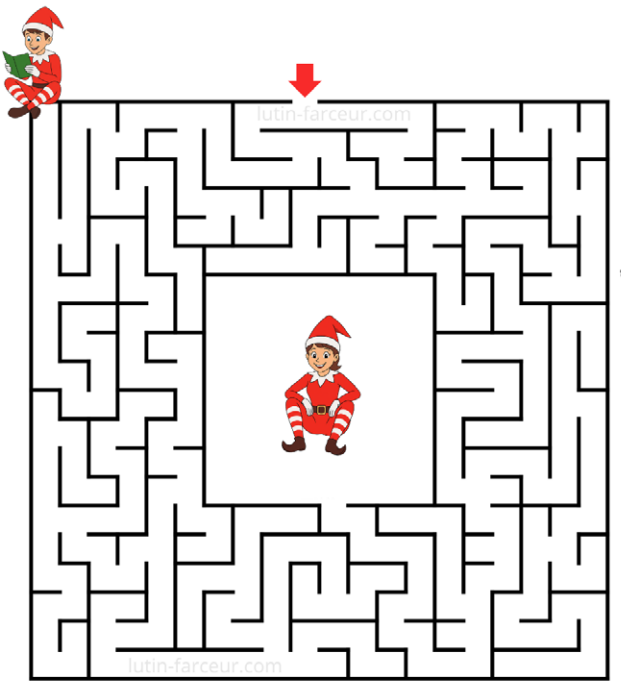
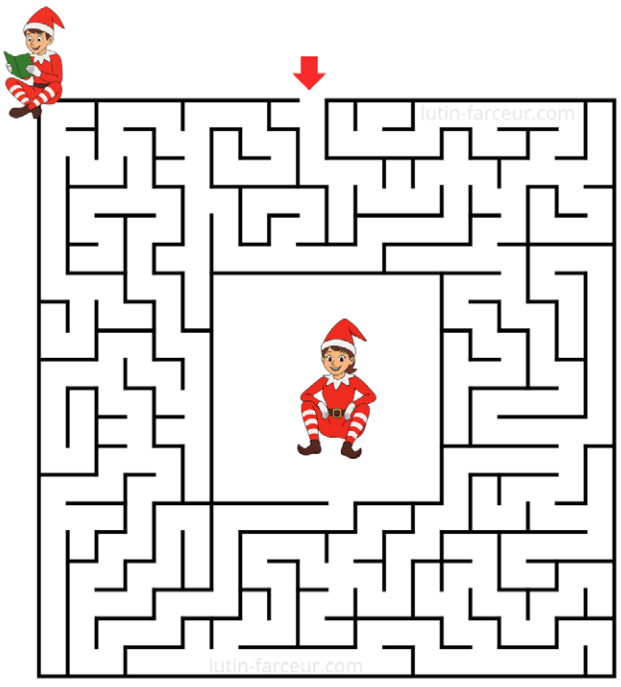




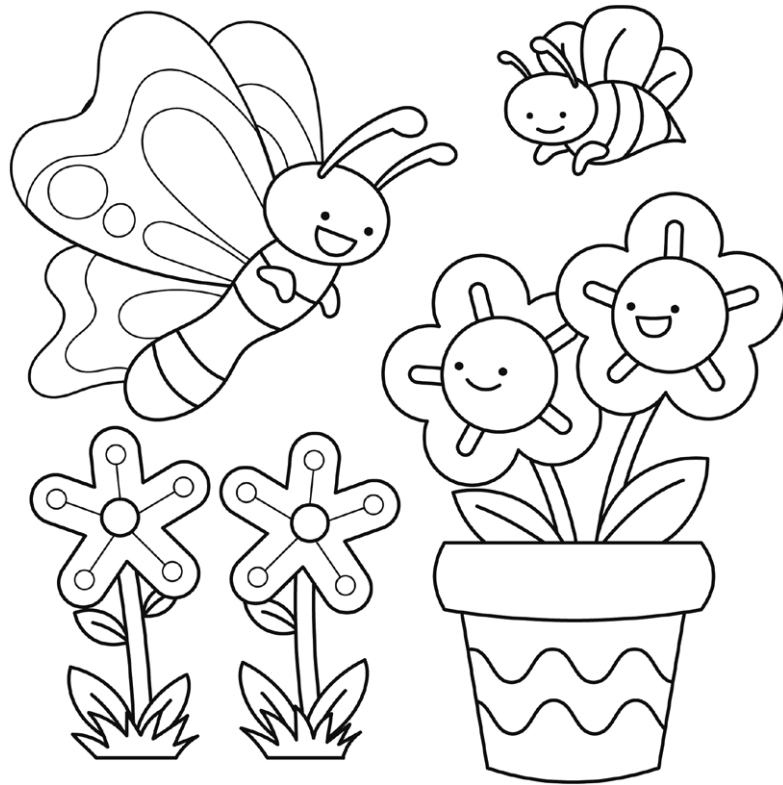
## Mots croisés

## Labyrinthe de Noël

Aide le lutin farceur à rejoindre la lutine dans le labyrinthe



# Coloriage



# Calendrier des animations

JANVIER	
1 J	Jour de l'An
2 V	
3 S	1
4 D	
5 L	
6 M	
7 M	2
8 J	
9 V	
10 S	
11 D	
12 L	
13 M	
14 M	3
15 J	Début de la campagne de recensement
16 V	
17 S	
18 D	
19 L	
20 M	
21 M	4
22 J	
23 V	Voeux du Maire
24 S	
25 D	
26 L	
27 M	5
28 M	Assemblée générale
29 J	
30 V	
31 S	

FÉVRIER	
1 D	
2 L	
3 M	
4 M	6
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	7
11 M	Concours de belote Saint Hilaire du Maine
12 J	
13 V	
14 S	Soirée festive APE
15 D	Fin de la campagne de recensement
16 L	
17 M	
18 M	8
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	9
25 M	Crêpes
26 J	
27 V	
28 S	

MARS	
1 D	
2 L	
3 M	
4 M	10
5 J	
6 V	
7 S	Théâtre Les Mirlitons
8 D	Théâtre Les Mirlitons
9 L	
10 M	
11 M	11
12 J	
13 V	
14 S	Théâtre Les Mirlitons
15 D	Théâtre Les Mirlitons
16 L	Élections
17 M	
18 M	12
19 J	
20 V	
21 S	Théâtre Les Mirlitons
22 D	Théâtre Les Mirlitons
23 L	Élections
24 M	13
25 M	Belote interne
26 J	
27 V	
28 S	Tour du Bocage
29 D	
30 L	
31 M	

AVRIL	
1 M	14
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	Lundi de Pâques
7 M	
8 M	15
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	
15 M	16
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	Belote à la Mélée
23 J	17
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	18
30 J	

MAI	
1 V	Fête du travail
2 S	
3 D	
4 L	
5 M	
6 M	19
7 J	
8 V	Victoire des Alliés 1945
9 S	
10 D	
11 L	
12 M	
13 M	
14 J	Jeu de l'Ascension
15 V	
16 S	
17 D	
18 L	
19 M	
20 M	21
21 J	
22 V	
23 S	Repas de printemps
24 D	
25 L	Lundi de Pentecôte
26 M	
27 M	22
28 J	
29 V	
30 S	
31 D	

JUIN	
1 L	
2 M	
3 M	23
4 J	
5 V	
6 S	
7 D	
8 L	
9 M	
10 M	24
11 J	
12 V	
13 S	
14 D	
15 L	
16 M	
17 M	Belote à la Mélée
18 J	25
19 V	
20 S	
21 D	
22 L	
23 M	
24 M	26
25 J	
26 V	
27 S	
28 D	Fête de l'école
29 L	
30 M	